

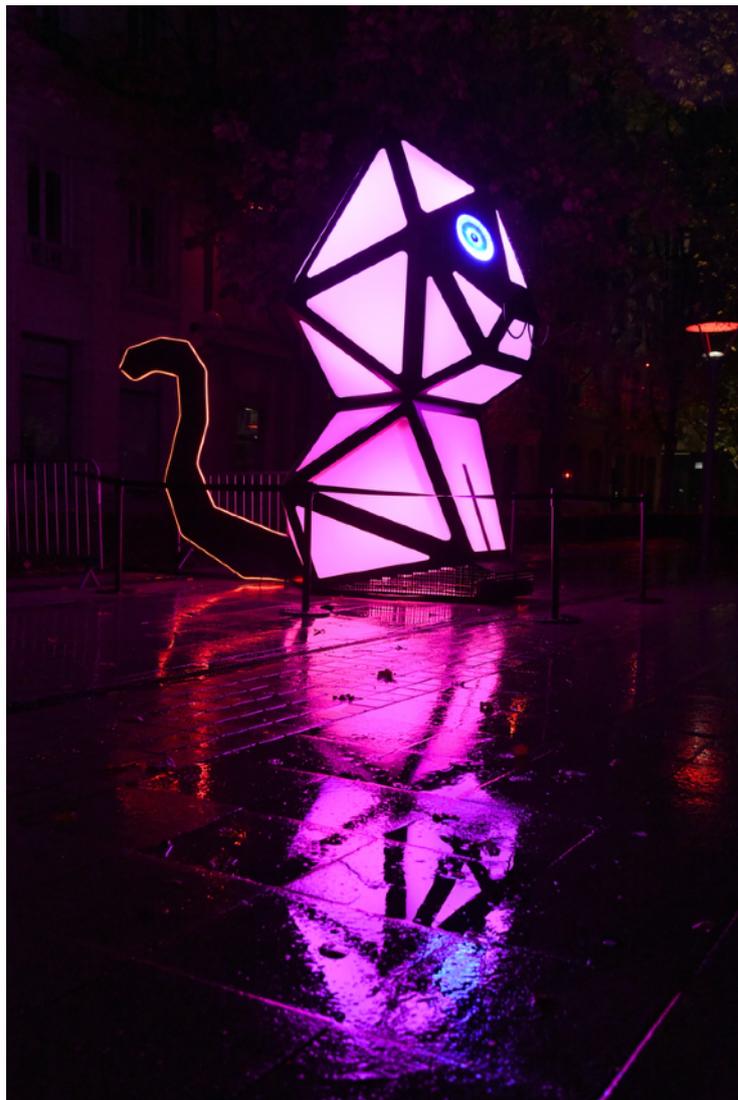
## Appel à projets

Conception, production et réalisation technique d'une scénographie lumière

**FÊTE DES LYON**  
**LUMIÈRES 2023**  
7 - 10 DÉCEMBRE



Inside Out- Jakob Kvist  
Temple du change - 2022  
©Muriel Chaulet



Eikosis- Jérémie Bellot  
Place de la Bourse - 2022  
©Muriel Chaulet



# SOMMAIRE

- ◆ Préambule → 4
- ◆ L'appel à projets → 5
- ◆ Modalités de participation → 6
- ◆ Orientations artistiques → 7
- ◆ Périmètre → 9
- ◆ Propositions de sites → 10
- ◆ Projets spécifiques → 12
- ◆ Dispositifs de financement → 15
- ◆ Calendrier prévisionnel → 17
- ◆ Contexte de réalisation → 18
- ◆ Contacts → 24



## **PREAMBULE**

Évènement majeur du paysage culturel lyonnais, la Fête des Lumières est une manifestation populaire et gratuite qui attire chaque année près de 2 millions de visiteurs sur 4 soirs, autour du 8 décembre.

Issue d'une tradition locale née en 1852 avec la pose de lumignons aux fenêtres le soir du 8 décembre, en symbole de moment de partage et de liesse collective, elle est devenue un rendez-vous incontournable où les habitants, les visiteurs mais aussi les professionnels se retrouvent autour de la création lumière contemporaine.

La Fête des Lumières représente un véritable panorama de la lumière éphémère actuelle, avec une programmation qui cherche à mettre en avant la diversité des formes de création artistiques, des plus monumentales aux plus intimistes, contemplatives ou réactives, interactives, traditionnelles ou innovantes et technologiques, majoritairement en extérieur mais parfois également en intérieur (projections, installations, objets, mises en lumière et scénographies, performances, immersion, etc...).

Ces projets sont portés par des artistes, d'ici ou d'ailleurs, issus du monde de la lumière ou l'utilisant comme un nouveau médium.

La Fête des Lumières est conçue pour faire émerger la diversité de la filière de la création lumière en accueillant des jeunes créateurs, des artistes confirmés, des étudiants, portés par des associations, des institutions ou des entreprises.

La Fête des Lumières permet de révéler la ville et le vivre ensemble dans une ambiance poétique, onirique, propice à l'étonnement, à l'émerveillement, dans une atmosphère humaine, chaleureuse. Elle doit être le reflet d'une société inclusive et créative, où l'art rapproche les publics en ancrant des émotions et des souvenirs forts en chacun d'entre nous.

En ce sens, la Fête des Lumières est bien plus qu'un festival de lumière ; elle est une expérience festive, artistique, culturelle et humaine.



# L'APPEL A PROJETS EN 8 NOTIONS

## Objectif de cet appel à projets

**1** Contribuer à enrichir la programmation de la Fête des Lumières pour partager une expérience avec un public nombreux, proposer une nouvelle œuvre ou adapter une création existante, la présenter à la scène lumière locale et internationale qui vient visiter le festival.

## A qui s'adresse l'appel à projets ?

**2** Tous les artistes avec un propos sur la lumière, jeune talent ou confirmé, indépendant ou en collectif, étudiants. Mais aussi les acteurs et institutions du territoire lyonnais ou d'ailleurs qui souhaiteraient porter un projet dans l'espace public, au croisement de la lumière et d'une autre discipline artistique.

## Type de structures éligibles

**3** Dans le cadre de cet appel, les projets pouvant bénéficier d'un soutien financier via des subventions, seront uniquement portés par des associations françaises. Les artistes étrangers peuvent toutefois candidater, mais avec le concours d'un producteur français. Les projets en mécénat peuvent être portés par des entreprises (français et étrangères) et /ou des associations.

## Quelles propositions artistiques ?

Le porteur du projet proposera des projets lumières pouvant être des objets, sculptures, installations, mises en lumière, scénographies, performances, immersions, projections etc...

## Lieux

Principalement sur l'espace public en extérieur, sur la liste de sites proposés en page 10.

## Calendrier prévisionnel

**6** Les grandes échéances : publication en **février**, retour des candidatures **fin mars**, analyse et sélection fin **avril**, rendu des dossiers de subvention en **mai** et premier repérage technique **courant juin / juillet**, festival du **7 au 10 décembre 2023**. Plus d'informations page 17.

## Comment candidater ?

**7** Envoyez-nous votre note d'intention artistique avec votre concept, des visuels (dessin, synthèse, 2d, 3d, motion etc...), une fiche synthèse, une note technique et un budget. Merci de préciser votre démarche concernant le développement durable. Plus d'informations page 22.

## Budget

**8** Cet appel ne fixe pas de montant minimum ou maximum mais la fourchette moyenne de financement en **subvention** se situe entre 15 et 50 K€ TTC (tout compris). Les montants de financements en **mécénat** sont à la discrétion des partenaires. La subvention ne peut en aucun cas représenter la totalité du montant de la prestation.

# MODALITES DE PARTICIPATION

Les dossiers de candidature devront être envoyés au plus tard le : **29 mars 2023**

- Par mail à l'adresse : [fetedeslumieres.messagerie@mairie-lyon.fr](mailto:fetedeslumieres.messagerie@mairie-lyon.fr) (max 3Mo)
- Par Smash : <https://fromsmash.com>
- Par voie postale à l'adresse suivante :

Fête des Lumières - Direction des Evénements et de l'Animation  
Ville de Lyon - 69205 Lyon Cedex 01

Chaque projet proposé sera constitué d'un dossier complet comprenant :

- une présentation détaillée du projet (artistique et technique),
- un ou plusieurs visuels,
- description et coordonnées de l'équipe,
- budget prévisionnel détaillé
- fiche synthétique dûment remplie (cf. pièce jointe).

**A noter :** chaque candidature à cet appel à projets, vaut acceptation de l'ensemble des modalités énoncées dans ce cahier des charges.

## Rappels importants

Vous pouvez candidater avec un ou plusieurs projets, sur un ou plusieurs sites.

Vous pouvez également candidater sans site déterminé et attendre nos propositions en cas de sélection de votre projet. Ou encore proposer des lieux (en prenant en compte le périmètre) qui ne sont pas dans notre liste, toute proposition sera étudiée.

Les projets présentés dans le présent appel à projets ne pourront pas être proposés dans le cadre des procédures de marchés publics pour la Fête des Lumières 2023.

Chaque équipe doit produire son projet en prenant en compte l'artistique, la production, la technique, l'accueil du public, l'administratif et la communication. Les attentes sont multiples et il est souvent souhaitable que l'artiste soit accompagné par une équipe de production ou par des acteurs ressources, notamment au niveau technique, afin de pouvoir se concentrer sur la création.

Plus d'informations page 18.



# ORIENTATIONS ARTISTIQUES

## Tendances attendues

La présente procédure se destine principalement à permettre la réalisation des projets pour les sites de la Fête en complément de la procédure de marchés publics dont la consultation sera publiée d'ici **fin mars** (Place des Jacobins, Cathédrale Saint-Jean, Colline de Fourvière, Place des Terreaux et Place Louis Pradel).

La programmation artistique de la Fête des Lumières, qui n'a pas de thématique unique, tend à être **originale** et **innovante** mais aussi :

**Diverse** en terme de contenus et de registres, **créative** avec des projets qui étonnent et émerveillent, **réflexive** avec des œuvres qui questionnent et peuvent porter un message, **exigeante** au regard de l'histoire de la manifestation et de sa quête de renouvellement constant, **chaleureuse** avec des projets poétiques, conviviaux, **ludiques**. **Durable** en s'inscrivant dans une dynamique respectueuse de l'environnement.

## Typologie d'œuvres souhaitées

Travail de lumière urbaine événementielle avec une approche ciblée sur :

- les objets,
- les installations,
- les scénographies d'espace et mises en lumière architecturales,
- les projections (les grandes projections et mappings sont à retrouver dans les marchés publics),
- les performances (avec la contrainte de représentation pendant quatre heures durant les quatre soirs de la Fête).

Ces projets peuvent être contemplatifs, participatifs, interactifs ou immersifs, en lien avec des innovations techniques ou technologiques.

L'imagination et la créativité contribueront à faire naître des projets fascinants, innovants et festifs. L'humour, le décalage et les détournements peuvent également constituer un parti pris artistique.

Mue par une volonté de renforcer ses collaborations avec les acteurs du territoire, mais aussi d'ouvrir le champs de la création artistique à un large public, la Fête des Lumières laisse la part belle aux projets artistiques locaux, proches des habitants.

Ainsi, les projets proposés pourront :

- favoriser les croisements entre Lumière et diverses disciplines artistiques (Danse, Art contemporain, Littérature...), variant les approches créatives (développées en collaboration avec des institutions culturelles lyonnaises).
- être à caractère inclusif, en direction de publics éloignés du festival (en raison d'un handicap, du grand âge, d'une hospitalisation, d'une situation de précarité, d'incarcération, d'exil, etc.)



Grand mix au Musée des Beaux-Arts — INOOK  
Place des Terreaux - 2022  
©Muriel Chalet



Cymopolée - Luminariste  
Place de la République - 2022  
©Muriel Chalet



## PERIMETRE

Depuis 2016, la manifestation se déroule dans l'enceinte d'un périmètre de sécurité fermé interdisant l'entrée de véhicules. Des points d'entrée piéton avec filtrage sont prévus sur le périmètre.

Ce périmètre comprend :

- Le centre-ville entre la Place des Terreaux et la Place Bellecour,
- une partie du Vieux-Lyon (bas de la Colline de Fourvière, quais)
- le Parc de la Tête d'Or,
- Mais également depuis 2021 : le Parc Blandan et les Subs.

Ce périmètre devrait être reconduit en 2023.

Les principaux sites seront animés :

- De 19h à 23h jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9. De 18h à 22h dimanche 10 décembre.

Ces horaires sont à confirmer d'ici l'automne mais resteront vraisemblablement sur une amplitude minimum de 4 heures d'exploitation.

Le Parc Blandan et les sites en arrondissement sont susceptibles de fonctionner sur des horaires différents. (Ex : 17h30 – 21h30 à confirmer également).

Les sites proposés dans le cadre du présent appel à projets sont situés dans l'**espace public**, en extérieur, avec des caractéristiques différentes (tailles, matériaux, configurations, aspect patrimonial ou naturel, etc...), des histoires et des usages divers (façade de bâtiments, places de rassemblement ou de passage, etc.).

Certains sites peuvent être semi-ouverts. Il est à noter qu'il n'y aura pas ou peu de projets en intérieur. Vous pouvez également proposer de nouveaux sites, toute suggestion sera étudiée.

Ainsi, les projets proposés devront s'adapter à ces espaces, ou s'en inspirer, mais devront toujours prendre en compte les caractéristiques de chacun, dans un contexte de grand rassemblement de public.



# PROPOSITIONS DE SITES

Cette année nous proposons des sites déjà identifiés dans le périmètre pour des raisons de parcours, de disponibilité d'espaces et de gestion de flux.

Nous restons ouverts à vos propositions sur d'autres sites et vous pouvez déposer des dossiers de façon indéterminée, sans site précis.

Voici nos propositions de sites envisageables avec des orientations possibles sur le type de projets, en gras les sites prioritaires :

*Entre les Terreaux et Cordeliers :*

- **Place de la Bourse** : objets, installations...
- **Quartier Grôlée / rue du Président Carnot** : objets, détournements...
- **Place du Griffon** : objets, installations interactives...

Eventuellement les sites suivants :

- **Rue de Lorette** : installation de lien / fléchage lumineux entre Griffon et Moirages...
- **Cour des Moirages** : objets, installations interactives...
- **Place d'Albon** : Objets, scénographie...

*Autour de la Place Bellecour :*

- **Place Bellecour** :

**Zone de convivialité** : Espace de restauration éco-responsable => Scénographies lumineuses ou objets décoratifs en accueil du public déclinable au :

- **Sud-ouest** de la place : objets, installations interactives, etc. (projets avec bande sonore à faible niveau d'écoute).

- **Sud-est** de la place: objets, installations interactives... (projets avec bande sonore à faible niveau d'écoute).

- **Place Antonin Poncet** : objets, installations contemplatives, scénographie d'espace...
- **Embarcadère de la place Antonin Poncet** : objets, installations interactives ou contemplatives...
- **Place des Célestins** : Objets, installations, scénographie (pas de boucle de spectacle pour ne pas figer le public).



# PROPOSITIONS DE SITES

*Dans le Vieux-Lyon :*

- **Temple du Change** : mises en lumière architecturales voire projections d'images fixes.

*A noter : pas de projet vidéo ou interactif, ni d'installation tournant en boucle, afin de ne pas figer le public accédant à la place Saint Jean.*

- **Cour du Musée Gadagne** : les objets, installations interactives avec des boucles courtes...

*Des projets de cheminement :*

- Sur le **quai Romain Rolland**, après le Palais de Justice et jusqu'au palais de Bondy.
- Sur les **berges du Rhône**, depuis l'allée des platanes – quai de Serbie, au niveau du Pont Morand, aux berges piétonnes au bord de l'eau jusqu'au Parc de la Tête d'Or.
- **Parc Tête d'Or** : cheminement sous la canopée d'arbres après la pelouse d'entrée Porte des enfants du Rhône, en direction de la Roseraie. L'espace herbeux juste avant la Roseraie et la Roseraie elle-même.
- Pour des projets au sol, à distance des arbres et de leurs racines visibles. Aucune accroche possible dans les arbres.
- Sur l'**allée Achille Lignon**, de la sortie du parc de la Tête d'Or au niveau du Musée des Beaux-Arts, en direction de la Porte des Enfants du Rhône.
- A noter : contrainte technique de faible puissance électrique disponible sur ces sites.
- **Parc Blandan** : -> Pelouse haute : Projets jeune public. Plus d'informations sur les Projets spécifiques page 13

**Lieux à déterminer :**

Plus d'informations sur demande.



# PROJETS SPECIFIQUES

## Expérimentations étudiantes

Engagée de longue date dans une démarche visant à permettre à des étudiants de différents cursus en écoles d'art, de lumière, de scénographie, de design, d'architecture, de présenter leur travail, la Fête des Lumières encourage les projets d'expérimentations artistiques étudiantes dans l'espace public.

Il s'agit de donner un espace à la jeune création étudiante, dans les domaines investis par la Fête des lumières, en permettant aux structures et/ou écoles accompagnant ce type de projets de s'intégrer à la Fête en y exposant les œuvres créées.

Plus d'informations sur demande.



Expérimentations étudiantes - Les Grands Ateliers  
Place Sathonay - 2022  
©Muriel Chalet

# ◆ PROJETS SPECIFIQUES

## Programmation artistique jeune Public – Parc Blandan

Axe fort de l'évolution de la Fête des Lumières, un travail spécifique en direction du jeune public a été initié en 2021.

Le Parc Blandan a rejoint le périmètre de la Fête, en accueillant une programmation artistique à destination du jeune public et des familles.

Localisé sur la partie haute du parc et agrémenté d'une zone de convivialité, ce lieu vise à s'inscrire en proximité avec les riverains.

Pendant les 4 soirs de la Fête des Lumières, nous recherchons des projets de diverses formes : **objets lumineux, scénographie, spectacles, mise en lumière...** pouvant également mêler la Lumière à diverses disciplines artistiques : jeux, danse, arts de rue, musique, conte... Les aspects **participatif, interactif et expérientiel** sont importants.

Nous souhaitons créer une programmation variée à l'échelle du site, permettant aux enfants et aux familles d'évoluer dans un environnement artistique ludique, convivial et poétique. Les projets seront de nature à créer la surprise, l'étonnement, l'émerveillement, mais également à placer l'Art au niveau des enfants, pour leur permettre de s'en emparer et de se familiariser avec. Les projets doivent être dimensionnés en tenant compte d'une possible forte affluence de public sur les quatre soirs de la Fête.

### **Important :**

Des projets sans lien évident avec la Lumière ne pourront être retenus.

Les candidats peuvent soumettre un ou plusieurs projets. Une candidature formulant une proposition globale à l'échelle du site serait un plus.

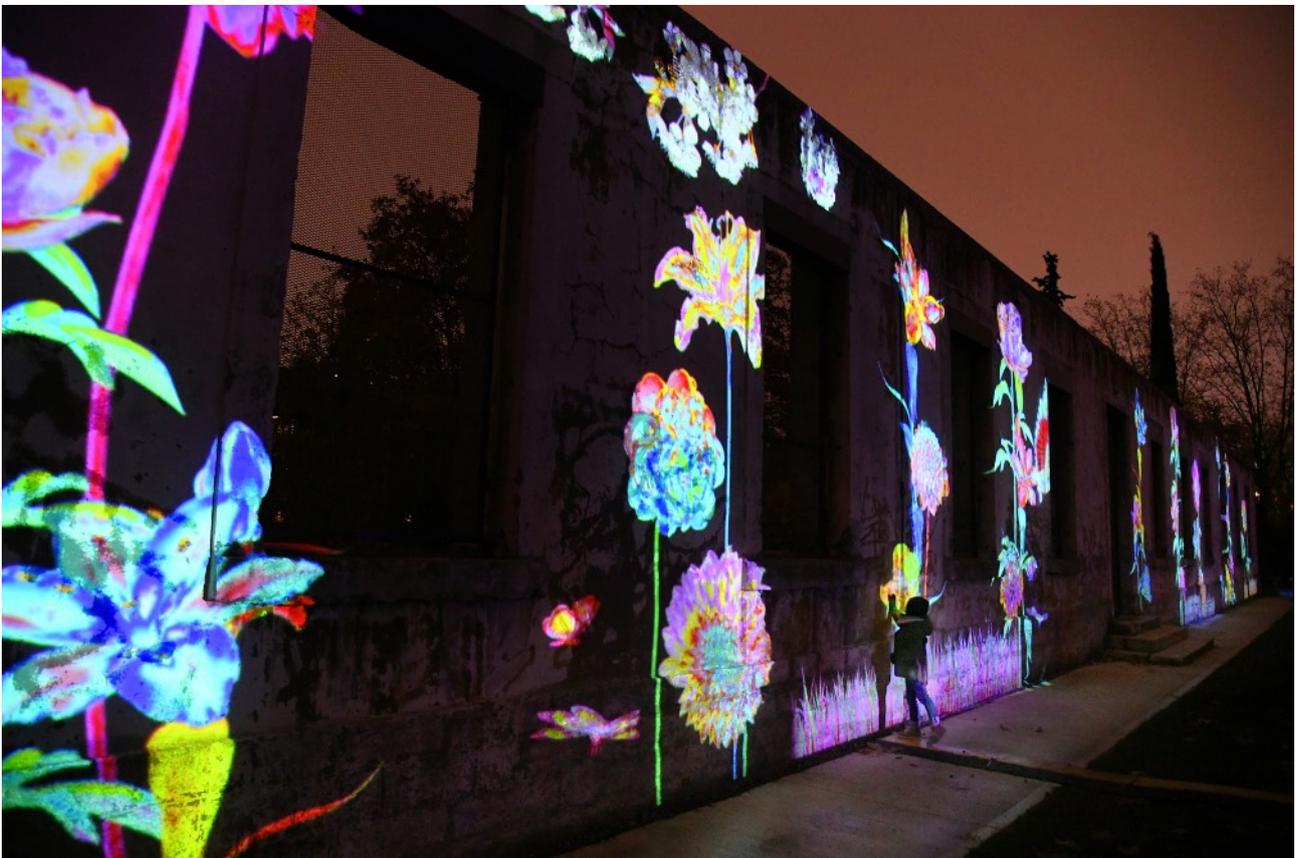
### **A savoir :**

Cette programmation jeune public prend place dans un dispositif plus global de Fête à hauteur d'enfants initié dès 2021, comprenant également diverses actions en direction du jeune public, telles que des temps de médiation scolaire avec des artistes, la création d'un livret pédagogique...

N'hésitez pas à nous contacter pour des plus amples informations à ce sujet.



Cachés dans la ville - Théoriz  
Parc Blandan - 2022  
©Muriel Chaulet



Cachés dans la ville — Théoriz  
Parc Blandan - 2022  
©Muriel Chaulet



# PROJETS EN SUBVENTIONS

En 2022, la Ville de Lyon a accompagné une quinzaine de projets en subvention et son rôle est de soutenir et coordonner l'ensemble des manifestations organisées par les associations ou équipes artistiques.

Les projets en subvention visent à accompagner la mise en oeuvre de projets artistiques initiés par la jeune création ou des artistes confirmés désireux d'explorer des formats plus intimistes ou expérimentaux que les marchés publics...

## Qui peut candidater ?

Toute structure associative habilitée à percevoir des subventions. Les candidats ne disposant pas d'une structure adaptée, peuvent recourir à un producteur associatif pour assurer le portage du projet.

## Modalités de financement :

Après sélection, un dossier de subvention sera retiré par le porteur de projet. Le dossier complété et accompagné de toutes les pièces administratives sera renvoyé **entre mai et juin** en vue d'un passage en Conseil Municipal **entre juillet et septembre**.

Après approbation par le Conseil Municipal, une avance de 60 % du montant de la subvention sera versée.

Le solde de 40 % sera versé à l'issue de la Fête des Lumières.

**A noter** : La subvention versée **n'a pas pour objet de couvrir 100% du coût du projet**. Le budget présenté doit intégrer une part d'autofinancement, de recettes externes, de contributions en nature, des valorisations...



# PROJETS EN MECENAT

Cet appel à projets offre la possibilité d'un financement par un ou des mécènes de la Fête des Lumières.

## **Qui peut candidater ?**

Toute structure associative ou société.

## **Modalités de sélection :**

A l'issue de la période de candidature, la Ville de Lyon pourra présenter un catalogue de projets aux mécènes, afin qu'ils puissent choisir un projet.

## **Modalités de financement :**

Une fois le projet sélectionné, un planning de financement sera validé entre les mécènes et le porteur de projet lauréat.



# CALENDRIER PREVISIONNEL

**29 mars** : Clôture de l'appel à projets.

## **Avril** :

- Etude des dossiers de candidature.
- Possibilité de prise de contact des candidats par l'équipe Fête des Lumières afin d'apporter des précisions et des compléments à leur dossier.
- Aménagement potentiel des propositions.

## **Fin avril** :

- Sélection des projets qui pourraient être subventionnés.
- Contact des équipes et retrait des dossiers de demande de subvention.

## **Mai / Juin** :

- Retour des dossiers de demande de subvention, de la fiche com et des visuels.
- Propositions des projets sélectionnés aux mécènes.

**Juin / Juillet** : Premiers repérages techniques.

## **Septembre / Octobre / Novembre** :

- Conseils Municipaux, vote des subventions pour les projets retenus.
- Mise en œuvre des projets.

## **Mercredi 6 décembre** :

- Répétitions générales.
- Avant-première.
- Possibilité de visites de scolaires.

**Du jeudi 7 au dimanche 10 décembre** : Fête des Lumières.

**Fin décembre - début janvier 2024** : Bilan des opérations.

# **CONTEXTE DE REALISATION DES OEUVRES**

Merci de lire très attentivement cette partie.



# PRODUCTION

## DESCRIPTION D'INTERVENTION DU PORTEUR DE PROJET

Les artistes de la Fête des Lumières doivent être autonomes dans la réalisation de leurs œuvres. Les porteurs des appels à projets retenus devront être en capacité d'assurer la globalité des missions de conception, production, réalisation technique et d'organisation (montage, exploitation, démontage) de leur projet sur le site d'installation.

L'équipe devra donc évaluer l'intégralité des moyens (logistiques, techniques, matériels, personnels,...) et infrastructures nécessaires à la réalisation optimale du projet dans sa globalité (hébergement, repas,...).

**En tant que producteur de son oeuvre et organisateur de son évènement sur son site**, les responsabilités du porteur de projet dans le cadre de la Fête seront multiples :

- Artistiques
- Production – RH
- Techniques
- Communication et RP

Le porteur de projet participera aux réunions de coordination et de mise au point avec la ou le chargé-e de projet de référence et la Direction technique de la Fête des Lumières.

La prise en compte de ces informations est indispensable. Il est donc impératif que ces éléments soient intégrés dans les budgets des équipes, par exemple :

- Moyens logistiques pour le séjour et le défraiement des intervenants, lors des repérages et durant la phase de réalisation du projet jusqu'au démontage.
- Participation éventuelle aux conférences de presse, interviews, rencontres avec les partenaires de la Fête.
- Concession des droits d'utilisation et d'exploitation du projet, des droits sur les connaissances antérieures - même celles appartenant à des tiers. (Notamment si utilisation de bande sonore.)

Vous pourrez trouver dans la rubrique technique ci-après, une liste d'éléments à faire apparaître dans les budgets.

Dans le cas où plusieurs événements ou installations seraient présentés dans différents lieux, le titulaire assurera la direction artistique et technique de l'ensemble des intervenants. Nous alertons les candidats sur la charge de travail que représente la conduite d'un projet lumière et sur le fait qu'il est souhaitable de se donner les moyens d'être disponible sur toutes les phases de production et de réalisation.

Le candidat s'engage à respecter les échéances prévues au planning (page 17).

# ◆ **TECHNIQUE**

## DESCRIPTION D'INTERVENTION DU PORTEUR DE PROJET

L'équipe devra **obligatoirement** intégrer un régisseur technique compétent (habitude de travail en espace public), qui sera l'interlocuteur dédié de la Direction technique de la Fête des Lumières. Il devra être présent lors des rendez-vous préparatoires, ainsi que pendant les phases de montage, d'exploitation et de démontage.

Les équipes devant être autonomes dans la mise en œuvre de leur projet, elles devront prendre en compte et évaluer le coût (entre autres) des paramètres suivants (liste non exhaustive) :

- Repérage(s) sur site avec la Direction Technique et les services de la Ville de Lyon ou les organismes extérieurs à la Ville de Lyon quand nécessaire
- Travail en phase préparatoire (élaboration du dossier technique comprenant : plans d'implantation, schémas techniques, descriptif technique détaillé, organisation logistique, retro-planning...) et formalisation des documents administratifs liés à l'occupation temporaire de l'espace public (avec assistance de la Direction Technique de la Fête des Lumières).
- Démarches liées à la prévention des risques (visite d'inspection commune **obligatoire**, analyse des risques, plan de prévention, etc..).
- Respect de la réglementation du travail durant les opérations.
- Prise en compte des aléas climatiques qui sont fréquents à cette période. Les installations doivent résister au vent, à la pluie, au froid et à la neige. Les personnels de l'équipe doivent pouvoir se protéger des intempéries.
- L'évaluation et la maîtrise des pollutions lumineuses liées à l'environnement urbain. Toute modification de l'éclairage public existant (coupure, filtrage) sera réalisée après accord de la Direction de l'Eclairage Urbain.
- Respect des horaires de fonctionnement en phase d'exploitation (allumages et extinctions) des installations.
- Astreinte technique en phases de montage, démontage et exploitation.
- Gestion des fluides, mise place d'une distribution électrique aux normes.
- Mise en place d'un compteur si nécessité d'avoir de l'eau.
- Contrôle des installations par un organisme agréé.
- Toutes dispositions en matière d'assurance et de responsabilité civile.
- Gardiennage des installations.
- Nettoyage et la remise en état initial du / des sites.

Cette liste est exhaustive.

Les éléments à la charge de la Ville de Lyon sont les suivants :

- Le coût des consommations électriques ainsi que le coût des raccordements au réseau du distributeur. A ce titre le porteur de projet devra donner toutes les informations utiles (puissance électrique en particulier) pour que la Ville de Lyon puisse dimensionner au mieux la mise en place de l'abonnement et des branchements provisoires.
- L'extinction partielle ou le filtrage de l'éclairage public, sous réserve de l'accord du Directeur de l'éclairage urbain.
- Le prêt de barrières de police dans la limite des stocks disponibles (la dépose et la reprise sur site sont à la charge de la Ville de Lyon mais le montage et le démontage sont à la charge du titulaire).
- Le nettoyage des lieux d'intervention avant montage.



# DEVELOPPEMENT DURABLE

La Direction des Evénements et de l'Animation est **engagée depuis 2022 dans une démarche de certification à la Norme ISO 20121.**

Processus d'amélioration continue au long cours, cette norme vise à mettre en place un management de projets éco-responsable, afin de maîtriser l'impact social, économique et environnemental des événements.

Aussi, il est à noter que le caractère durable et/ou éco-conçu des projets, bénéficiera d'une attention particulière cette année et dans les années à venir.

Cela concerne les différents aspects techniques pouvant être mis en œuvre pour réduire l'impact environnemental des projets (utilisation de lampes LED, réduction de la consommation électrique, utilisation d'énergies vertes, décarbonation des transports...).

Cette démarche pourra également intervenir dans la conception artistique des projets à travers des démarches de ré-emploi, d'upcycling de matériaux, mais également à travers la recherche de nouvelles formes de création innovante (Ex : bioluminescence).

Le candidat indiquera dans son dossier artistique et technique les actions qu'il souhaite mettre en place, ainsi que les indicateurs de mesures (bilans énergétiques, mesures de consommation d'énergie, etc.) permettant leur contrôle. Une vérification sur site pourra être organisée par la Direction technique.

# ◆ COMMUNICATION

**IMPORTANT** : nous travaillons très tôt sur la réalisation des outils de communication, nous vous invitons à préparer un texte qui présente votre projet en 5 lignes (cf. pièce jointe), des visuels de qualité : une simulation et/ou une photo en bonne définition.

Ces éléments sont à nous faire parvenir en même temps que votre demande de subvention.

De plus, la Fête des Lumières tend à développer une approche visant à valoriser d'avantage le travail artistique des équipes à travers divers supports de communication et de médiation.

Aussi, nous serons preneurs de tous types de d'éléments de communication détaillant le propos artistique, l'intention de l'artiste, ainsi que le travail de création de l'œuvre en coulisses, au fur et à mesure de son avancement.

Un livret pédagogique est également réalisé dans le cadre de la Fête des Lumières, certaines œuvres sont susceptibles d'y être mentionnées.

# ◆ CONTACTS

Merci d'envoyer vos dossiers :

- Par mail : [fetedeslumieres.messagerie@mairie-lyon.fr](mailto:fetedeslumieres.messagerie@mairie-lyon.fr) (max 3Mo) et utiliser la signature électronique
- Par Smash (si supérieur à 3Mo)
- Par voie postale :

Ville de Lyon – Direction des Événements et de l'Animation  
Fête des Lumières  
69205 Lyon Cedex 01

L'équipe de la Fête des Lumières prêtera une attention particulière à la découverte de vos projets :

- **Directeur des Événements et de l'Animation / Coordinateur général de la Fête des Lumières** : Julien Pavillard
- **Chargé-es de projets Fête des Lumières** : Marion Traversi & Romain Tamayo
- **Assistante de production** : Fatou Dia

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.  
N'hésitez pas à nous écrire à [fetedeslumieres.messagerie@mairie-lyon.fr](mailto:fetedeslumieres.messagerie@mairie-lyon.fr)

Pour plus d'informations sur l'événement : [www.fetedeslumieres.lyon.fr](http://www.fetedeslumieres.lyon.fr)